

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-Programme-Action-Publique-2022-contre-les.html>



Le Programme Action Publique 2022 contre les...

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : mercredi 21 mars 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Programme Action Publique 2022 : contre les services publics*

Le Programme Action Publique 2022 / [CAP](#) 22 a été lancé par le 1er ministre E. Philippe en octobre 2017.

L'enjeu est clair : *« accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques avec un engagement ferme : réduire de trois points la part de la dépense publique dans le PIB d'ici 2022. »*

Pour cela la destruction des services publics est au programme : *« Cela pourra notamment conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions. »*

Pour E. Macron, peu importe les besoins des citoyens et l'aménagement équilibré du territoire ; les économies et les besoins de rentabilité financière priment sur tout le reste.

Tous les services publics sont visés,*

Pour les activités qui ne peuvent dégager suffisamment de profits, c'est la perte de proximité et de qualité du service qui est visée, au nom de la baisse des dépenses publiques.

Pour les activités rentables c'est la privatisation, c'est-à-dire le transfert d'une activité socialisée à la sphère marchande.

Poste, SNCF avec l'ouverture à la concurrence, énergie, fermetures et mutualisations à l'hôpital, EHPAD, éducation nationale, Recherche, Logement social, Culture...

Pas un service public n'y échappe !

Le récent épisode neigeux a pourtant montré les conséquences pour les usagers des « économies » réalisées sur l'entretien du réseau ferré et les moyens de la [DDE](#).

Les collectivités territoriales aussi

Dès 2018, les collectivités territoriales seront mises sous tutelle financière de Bercy par des « contrats » leur imposant des suppressions de services, notamment sociaux, et des réductions de personnels.

La réorganisation de la région parisienne qui se trame vise le même objectif : en supprimant les conseils départementaux de la petite couronne, le gouvernement veut voir disparaître des services publics, des postes de fonctionnaires et éloigner les citoyens des lieux de décision.

La démocratie bafouée

De concertations bidons, en forums confidentiels entre amis, le gouvernement communique beaucoup, fait, presque chaque jour, de nouvelles annonces mais ne débat pas de ses projets.

Les attaques contre le statut général des fonctionnaires et les statuts particuliers sont confirmées :

- développement du salaire au mérite,
- recrutement amplifié de non-titulaires,
- suppression de 120 000 postes de fonctionnaires (70 000 dans la fonction publique territoriale et 50 000 dans la fonction publique de l'Etat) à la seule fin de parvenir à 60 milliards d'euros d'économie sur le quinquennat.

Le statut général, fondé sur les principes de responsabilité, d'égalité, de responsabilité et gage du haut niveau de qualification des personnels protège les citoyens et les citoyennes en leur assurant un traitement égal et impartial.

C'est pourquoi nous, usagers des services publics, sommes tous concernés et voulons un plan de titularisation des non-titulaires.

Ce que nous exigeons*

Convergence s'oppose à ces projets gouvernementaux. Ils ne doivent pas voir le jour.

* Nous voulons les mêmes services de qualité et de proximité, déterminés démocratiquement, sur tout le territoire français et le remboursement des soins médicaux à 100 % par la Sécurité sociale.*

Nous entendons travailler à l'amélioration de nos services publics et construire avec les personnels, les usagers et les élus, le service public du XXIème siècle.

Convaincus que ces objectifs nécessitent l'assentiment et la mobilisation de toutes et tous, *nous engageons un grand débat populaire en invitant nos concitoyen-e-s à remplir un questionnaire disponible sur notre site *
[*www.convergence-sp.fr*](http://www.convergence-sp.fr) <<http://www.convergence-sp.fr>> *.*

Nous appelons toutes les associations et organisations qui se reconnaissent dans ces objectifs à le relayer le plus largement possible pour qu'il contribue à créer un élan pour les mobilisations qui seront indispensables.

" ***Le 24 mars à la Bourse du Travail de Paris la Convergence appelle l'ensemble des organisations syndicales, associatives, politiques, les collectifs et les coordinations*** *qui le souhaitent à établir collectivement les moyens d'actions pour participer à la contre-offensive pour la défense, le développement et la démocratisation des services publics.* A cette occasion une première analyse des réponses à ce questionnaire sera effectuée.

" Convergence organisera une **initiative nationale à la fin du printemps** qui conclura une campagne de réunions locales, dont la 1ère se tiendra à Tours le 7 avril,*

" **Convergence apporte son *plein soutien à la journée de mobilisation, de grève et de manifestations des fonctionnaires du 22 mars** à l'appel de l'intersyndicale fonction publique [CGT](#), [FO](#), [FSU](#), Solidaires, CGC, CFTC, FAPT.*

Pour que vive le service public, associations, syndicats et organisations politiques travaillons ensemble pour mobiliser les usagers, les personnels et les élus !*

www.convergence-sp.fr

ConvergenceServicesPublics gmail.com